

Vendredi 1^{er} février 2019

Coûts et performance des fonds d'investissement : L'AFG réagit au rapport de l'ESMA

L'AFG a pris connaissance avec beaucoup d'intérêt du rapport publié par l'ESMA sur les « **Performance and costs of retail investment products in the EU** ».

Ce rapport détaille les coûts et les performances des fonds d'investissement commercialisés auprès du grand public, par grandes catégories de fonds et pour chacun des pays européens sur la période 2008-2017. Il témoigne de **la grande transparence de l'industrie de la gestion sur ces coûts et ces performances** comme s'en félicite Eric Pinon, le Président de l'AFG : « *Nous sommes convaincus que la promotion d'une information claire, compréhensible et comparable entre les différents produits d'épargne est bénéfique pour les investisseurs et pour notre industrie* ». A cet égard, on ne peut que souhaiter qu'à l'avenir les rapports des deux autres autorités de supervision, EIOPA et EBA, fournissent un détail d'information comparable à celui de l'ESMA.

L'AFG regrette toutefois que le rapport ne fasse pas le lien entre les frais prélevés et le financement des coûts d'organisation de cette activité, notamment ceux nécessaires à la légitime protection des investisseurs. De même, tous les modes de gestion sont regroupés, ce qui entraîne **une comparaison de prix entre des produits très différents par nature et qui n'offrent pas le même service aux investisseurs**. Eric Pinon souligne que « *le contenu du rapport de l'ESMA devrait veiller à ne pas nuire à la diversité des offres et des acteurs qui contribue à l'élargissement des sources et des formes de financement pour les émetteurs* ».

L'AFG souligne également **le rôle indispensable des gestions actives** dans l'analyse, la sélection et la formation du prix des titres sur les marchés. La construction et le prix des indices ne font que refléter leurs anticipations. Par leur mode d'intervention sur les marchés, à savoir le libre choix des valeurs, elles privilégient celles dont les émetteurs créent de la richesse et participent ainsi à la croissance économique.

Les fonds d'investissement représentent plus du quart du patrimoine financier des particuliers en Europe¹. Ils offrent aux investisseurs **une large variété de profils de placement et d'allocation** en adéquation avec leur horizon d'investissement et leur tolérance face aux risques. Selon le rapport, sur la période 2008-2017, la performance annuelle **nette de frais** des fonds français ressort en moyenne à 4,38%, 3,44% et 2,82% respectivement pour les catégories actions, diversifiés et obligataires. **Ces résultats, supérieurs à l'inflation, permettent de rappeler le rôle positif de cette industrie pour la valorisation des patrimoines des investisseurs.**

¹ « *Ownership of investment funds in Europe* », EFAMA, Novembre 2018

A propos de l'AFG www.afg.asso.fr ; Suivez-nous sur Twitter [@AFG_France](https://twitter.com/AFG_France)

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et promeut les intérêts des professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée (mandats) ou collective. Ces derniers gèrent près de 4 000 milliards d'euros d'actifs, dont 1 950 milliards d'euros sous forme de fonds de droit français et environ 2 050 milliards d'euros en gestion de mandats et de fonds de droit étranger.

Contact : Sylvie Aubry, responsable Presse, s.aubry@afg.asso.fr, 01 44 94 94 07



AFG - 41 rue de la Bienfaisance - 75008 Paris

Tél. : 33 (0)1 44 94 94 00

afg@afg.asso.fr - www.afg.asso.fr